



HAL
open science

Les mobilités de travail dans le monde grec

Claire Barat

► **To cite this version:**

Claire Barat. Les mobilités de travail dans le monde grec. P.-Y. Boillet; C. Barat; M. Costanzi. Les diasporas grecques du VIIIe s. au IIIe s. avant J.-C, DUNOD, pp.125-138, 2012. hal-03664431

HAL Id: hal-03664431

<https://uphf.hal.science/hal-03664431>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire BARAT

Les mobilités de travail dans le monde grec

- I. Les commerçants et les entrepreneurs dans les grands ports de commerce
 - A. Les commerçants de l'*emporion*
 - B. Les stratégies au sein des cités pour attirer les commerçants

- II. Les artisans dans les grands sanctuaires
 - A. Un corpus documentaire précis
 - B. Un monde hétérogène où dominent métèques et étrangers
 - C. L'origine géographique des artisans

- III. Les professions spécialisées dans les grandes métropoles
 - A. Les diasporas intellectuelles
 - B. Les médecins
 - C. Les athlètes et les musiciens

- IV. Les mercenaires dans les lieux de conflits
 - A. Un phénomène ancien
 - B. L'*Anabase* de Xénophon : un exemple emblématique
 - C. Le développement du mercenariat au IV^e s.

Introduction :

Dans le monde grec élargi par le mouvement de la colonisation archaïque puis des conquêtes d'Alexandre le Grand, les mobilités de travail peuvent apparaître comme une nécessité pour les Grecs qui ne peuvent subvenir à leurs besoins au sein de leur propre cité. L'exemple le plus célèbre de Grec en « mobilité économique » est le père du poète Hésiode qui quitta Kymè en Eolide où le commerce maritime ne le nourrissait pas, pour s'installer à Ascra en Béotie, où il se fit fermier (Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 630-640). Cet exemple est néanmoins un cas ponctuel de migration économique. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux mobilités de travail faisant intervenir des groupes de personnes et nous nous demanderons s'il est pertinent de les qualifier de « diasporas de travail » : les Grecs qui quittent leur cité pour une autre ont-ils des spécialités professionnelles en fonction de leur lieu d'origine ? Se crée-t-il au contraire des diasporas grecques spécialisées en fonction des professions et non des lieux d'origine ?

Avant d'aborder les différents types de professions que l'on retrouve dans les mobilités de travail et les lieux les plus attractifs, il est nécessaire de constater que tout Grec qui quitte sa cité pour exercer sa profession va avoir un statut spécifique dans la cité où il travaille, qu'il s'y installe ou qu'il n'y soit que de passage. En effet, et c'est une constante au sein des cités grecques du VIII^e au III^e s. (et même au-delà), la division la plus importante au sein de la population est celle qui distingue les citoyens des non-citoyens. Les Grecs qui se déplacent hors de leur cité pour exercer une profession particulière sont – à quelques exceptions près – des non-citoyens et des étrangers (*xénoi*) à la cité. A partir du moment où un Grec étranger à la cité s'y installe, il devient un métèque. A Athènes par exemple, on devenait

métèque au bout d'un mois de résidence (cela pouvait varier d'une cité à l'autre). Ce nouveau statut juridique impliquait des devoirs, à savoir payer une taxe, le *metoikion* (qui était à Athènes de douze drachmes pour les hommes et de six drachmes pour les femmes), mais aussi des droits, comme être protégé et défendu en justice par un *prostatès*, un patron athénien. Les métèques avaient également des obligations fiscales au sein de la cité (participation aux *eisphora*, impôts exceptionnels, prise en charge de chorégies) et même parfois des obligations militaires (Gauthier 1988, p. 28-29 ; Baslez 2007).

I. Les commerçants et les entrepreneurs dans les grands ports de commerce

Lorsque l'on évoque le statut de métèque, on lui associe souvent la profession de commerçant, même si, comme nous le verrons, tous les métèques n'étaient pas commerçants.

A. Les commerçants de l'*emporion*

Le développement des échanges en Méditerranée et ensuite dans tout le monde conquis par Alexandre le Grand, a entraîné le développement de la profession de commerçant. Cependant, les Grecs qui quittent leur cité d'origine pour exercer la profession de commerçant dans une autre cité n'exercent pas la profession de petit commerçant ou de commerçant de détail, car comme il s'agit d'un commerce de proximité faisant intervenir de petites sommes, il est généralement monopolisé par des citoyens habitant la *chôra*. En effet, le commerce de détail sur l'agora concerne majoritairement des produits alimentaires comme les légumes, les herbes, les fruits secs. Il peut également s'agir de la vente de laine tissée, de cuir ou d'outils.

Les Grecs, métèques ou étrangers à la cité qui pratiquent le commerce pratiquent en général le commerce de gros et surtout échangent des produits stratégiques comme les grains. Nous sommes bien renseignés sur eux grâce à la source inestimable que représentent les plaidoyers de Démosthène pour le IV^e siècle à Athènes (Pébarthe 2007). On peut ainsi constater que la majorité des *emporoi* (commerçants qui pratiquent le commerce international) et des *nauklèroi* (propriétaires de navires marchands) connus à Athènes sont des non-Athéniens. Ce sont majoritairement des Grecs, mais il peut s'agir d'étrangers comme les marchands phéniciens de Kition (à Chypre) qui ont obtenu en 333 à Athènes un terrain et l'autorisation de fonder un sanctuaire d'Aphrodite (*IG II², 337* ; traduction et commentaire dans Brun 2005, n°134, p. 260-261), ou même d'Égyptiens et d'autres Orientaux (Baslez 2007, p. 227). Ces commerçants se retrouvent généralement, au sein de la cité, non pas sur l'agora, mais à l'*emporion*, le port de commerce (Velissaropoulos 1977).

Comme souvent, la documentation athénienne est la plus abondante et nous permet d'offrir des exemples précis. Ainsi, grâce aux plaidoyers attiques concernant les *dikai emporikai*, les cours de justice concernant le commerce, il est possible de voir qu'à Athènes il y avait des commerçants massaliotes, byzantins, originaires de Phasélis, de Carystos (Velissaropoulos 1977, p. 71). Les décrets honorifiques remerciant les marchands d'avoir permis l'approvisionnement d'Athènes sont aussi une source utile pour connaître l'origine des marchands présents à Athènes : Chypre, Tyr, Cyzique, Héraclée, Chios, le royaume du Bosphore Cimmérien (Velissaropoulos 1977, p. 71), Sinope et Amisos sur la mer Noire (Debord 1990, p. 517-520).

B. Les stratégies des cités pour attirer les commerçants

Dans ses *Poroi*, Xénophon encourage les Athéniens à honorer les commerçants étrangers afin d'augmenter les revenus de la cité (Xénophon, *Poroi*, II, 5-6 ; III, 4-5) et

Démosthène fait de même dans son *Contre Leptine* (XX, 5-7, 16, 23, 25 et 64).. Il existe plusieurs façons d'honorer les étrangers, comme par exemple un décret honorifique et l'octroi de privilèges comme la proxénie, l'*enktesis* (le droit de posséder de la terre, privilège des citoyens), l'exemption de la taxe sur les métèques, le *métoikion* (par exemple les Sidoniens à Athènes, *IG II²*, 141, traduction et commentaire dans Brun 2005, n°42, p. 88-89), l'isotélie (parité fiscale avec les citoyens) et même parfois la citoyenneté. Athènes se doit d'assurer son approvisionnement en produits stratégiques comme les grains et le bois pour la flotte.

La stratégie la plus efficace pour attirer les commerçants (et les marchandises) dans une cité est celle qui fut mise en place à Athènes au IV^e s., à savoir les *dikai emporikai*, qui concernent les obligations contractées à Athènes ou en direction par les *emporoi* et les *naukleroi*, pour lesquelles il y a un contrat écrit : cette procédure n'est donc pas simplement accessible aux citoyens athéniens, mais aussi aux métèques et aux étrangers (Pébarthe 2007, p. 164-165). Ce système judiciaire, connu dans d'autres cités commerçantes comme Byzance, Rhodes et Syracuse, a l'avantage d'être rapide. Tout est fait, à Athènes, pour que l'*emporion* du Pirée soit un lieu protégé, où les marchands peuvent venir en toute confiance et en toute sécurité pour leur personne et leur cargaison.

Ainsi, par le biais des décrets honorifiques et des *dikai emporikai*, les Athéniens ont pu attirer les commerçants étrangers en leur permettant de jouir de certains droits comme les citoyens athéniens, à savoir le droit de posséder de la terre (privilège d'*enktesis*) et le droit d'accéder à des tribunaux (Baslez 2007, p. 213).

II. Les artisans dans les grands sanctuaires

A. Un corpus documentaire précis

Notre connaissance du monde des artisans doit beaucoup au travail colossal de C. Feyel, *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce* (Athènes-Paris, 2006). A travers l'étude minutieuse de cinq grands dossiers épigraphiques, il est possible de mieux connaître le monde des artisans et leurs mobilités de travail. Ces grands dossiers épigraphiques sont ceux des comptes de l'Ereichteion à Athènes, qui présentent des travaux de finition et de décoration en 409/408 et en 408/407 ; les comptes d'Eleusis qui concernent les travaux de réparation et de construction au IV^e s. ; les comptes de Delphes qui évoquent pour le IV^e s. les travaux de reconstruction du temple d'Apollon, détruit en 373 ; les comptes de construction du temple d'Asclépios à Epidaure au début du IV^e s., et enfin, les comptes de Délos qui mentionnent les travaux d'entretien, de restauration et de construction tout au long du III^e s. (Feyel 2006, p. 14-26 ; Feyel 2007, p. 77-78).

B. Un monde hétérogène où dominent métèques et étrangers

Ce monde des artisans dans les grands sanctuaires est un monde très hétérogène : on n'y trouve pas uniquement des artisans étrangers au lieu, mais aussi des artisans « civiques » et des esclaves. Il s'agit d'une main d'œuvre très instable, car par exemple pour Délos, sur 669 artisans recensés pour le III^e s., 419 n'ont exécuté qu'une commande pour le sanctuaire et ne se retrouvent pas ailleurs dans l'épigraphie (Feyel 2007, p. 80).

Pour le chantier de l'Ereichteion à Athènes (Feyel 2006, p. 320-325), C. Feyel a recensé 56 métèques contre 22 citoyens athéniens, 18 esclaves et 26 cas indéterminés. Les métèques exercent les mêmes professions que les citoyens athéniens : ils pratiquent le travail de la pierre, les métiers du bois, de l'orfèvrerie, de la sculpture, de la décoration. Mêmes si les métèques exercent les mêmes professions que les citoyens athéniens, ils ont un spectre

d'activités plus ouvert en exerçant la profession de manœuvres et en proposant des fournitures. Selon C. Feyel, il faut voir dans l'importance numérique des métèques dans les comptes de construction de l'Erechteion de 409/408 et en 408/407 une conséquence de l'expédition de Sicile (415-413) qui a entraîné la mort de nombreux citoyens. Les métèques ont ainsi remplacé les citoyens dans de nombreuses activités.

Dans les comptes d'Eleusis dans les années 330 et en 329/328 (Feyel 2006, p. 325-328), on trouve parmi les artisans 45 métèques contre 29 citoyens, 11 étrangers et 82 cas indéterminés. Pour C. Feyel, la distinction établie ici entre métèques et étrangers s'explique par les expulsions dont ont été victimes les métèques sous la tyrannie des Trente (404), mais aussi par la fréquence des exils temporaires au IV^e s.

Dans les comptes de construction du temple d'Asclépios à Epidaure au début du IV^e s., on recense 34 artisans étrangers contre deux artisans citoyens, mais 385 cas indéterminés ; dans les comptes de construction de Delphes du IV^e s., 79 artisans étrangers contre 17 artisans citoyens et 77 cas indéterminés ; enfin, à Délos au III^e s., 44 artisans étrangers, contre 91 artisans citoyens et 514 cas indéterminés (Feyel 2006, p. 328). On constate donc que, mis à part dans le cas de Délos où l'insularité peut favoriser la main d'œuvre locale, les artisans étrangers aux cités où ont lieu les grands chantiers sont majoritaires sur ces chantiers.

C. L'origine géographique des artisans

Pour les chantiers situés en Attique, à savoir le chantier de l'Erechteion à la fin du V^e s. et le chantier d'Eleusis au IV^e s., le recrutement de la main d'œuvre est presque exclusivement local (Feyel 2006, p. 342-348). Les artisans métèques résident majoritairement dans le centre-ville d'Athènes, dans des demeures urbaines, ce qui est tout à fait logique car leur profession se situe en ville. Pour le chantier d'Eleusis, on trouve aussi des métèques résidant à Eleusis et au Pirée. Les conditions juridiques des métèques athéniens leur ont permis de se fixer sur le sol attique et d'y demeurer de façon pérenne. C'est ce qui explique que l'origine géographique des métèques athéniens ne soit pas mentionnée dans les inscriptions, mais plutôt leur lieu de résidence dans les demeures de la cité d'Athènes. L'onomastique permet parfois de déduire l'origine des artisans : ainsi dans les comptes d'Eleusis, on trouve deux individus du nom de Daos, peut-être originaires de Mysie ou de Bithynie, dans le nord-ouest de l'Asie Mineure, et un certain Tibeios, vraisemblablement originaire de Paphlagonie, dans le nord de l'Anatolie (Feyel 2006, p. 347). On y trouve aussi des entrepreneurs étrangers originaires de Béotie, de Mégare et de Corinthe, donc de cités et régions voisines d'Eleusis, mais aussi de Samos et de Cnide. Le recrutement local des artisans en Attique n'est donc pas une règle absolue.

La diversité des origines géographiques des artisans présents sur les chantiers de Delphes et de Délos montre le rayonnement de ces deux sanctuaires. Ainsi, pour le sanctuaire de Delphes, on voit que les régions et cités fournissant la main d'œuvre la plus importante sont la Béotie, Corinthe, Argos et Athènes : il s'agit donc d'une main d'œuvre régionale, qui s'étend au nord du Péloponnèse (Sicyone, Cleitôr, Tégée), à Mégare, Egine, Oponte et la Phocide, à l'Eubée (Histiée) et au nord de la Grèce (Tricca, Larissa, Scotoussa et Proerna) et à la Chalcidique avec Olynthe. Des entrepreneurs originaires de contrées plus lointaines sont également présents à Delphes, tel un Crotoniate, cinq Cyrénéens, et des individus originaires d'Euesperis et de Cnide (Feyel 2006, p. 348-349, carte 7). Dans le cadre des comptes des hiéropes déliens, on constate également un recrutement régional de la main d'œuvre avec un grand nombre d'artisans originaires des Cyclades voisines comme Tènos, Syros, Rhénée, Naxos, Paros, Kéos, Kythnos, Sériphos, Paros, Théra, Astypalée, mais aussi de Carystos en Eubée, d'Athènes, de Thèbes et de Corinthe sur le continent, et d'Assos, de Mytilène, de Chios, de Clazomènes et de Cnide pour les îles et la côte occidentale de l'Asie Mineure. On

trouve également à Délos des artisans originaires de contrées beaucoup plus lointains : la Crète et l'Égypte, mais aussi au nord Lemnos, Byzance et Sinope sur la mer Noire (Feyel 2006, p. 248-249, carte 10a).

Enfin, l'étude des comptes de construction du sanctuaire d'Asclépios à Epidaure montre un recrutement beaucoup plus local de la main d'œuvre : les artisans viennent du quart nord-est du Péloponnèse, à savoir d'Argos et de Corinthe, amis aussi de Sicyone, de Stymphlae et de Tégée, et aussi d'Athènes. Ce recrutement local (si l'on exclut Samos, Paros et la Crète) montre que si le culte d'Asclépios s'adresse à tous les Grecs, la cité d'Epidaure est plus enclavée que Delphes ou Délos et ne bénéficie pas d'une main d'œuvre aussi « internationale » (Feyel 2006, p. 350-351).

Y a-t-il des spécialités régionales chez ces artisans étrangers ou métèques qui viennent travailler dans les grands sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique ? Il est difficile de répondre à cette question car les sources épigraphiques ne donnent à chaque fois qu'une information ponctuelle. C. Feyel a néanmoins démontré que les artisans venus de loin, loin de constituer une main d'œuvre d'appoint, sont au contraire ceux qui remportent de gros contrats et exécutent les travaux les plus coûteux. Il s'agit également de la main d'œuvre la moins volatile dans les chantiers des sanctuaires puisque ce sont ces artisans qui restent parfois assez longtemps sur le chantier et exécutent ainsi plusieurs tâches (Feyel 2006, 355). On peut néanmoins parler de bassins de main d'œuvre qualifiée et spécialisée : Ainsi, les îles de Naxos et de Paros (lieu d'extraction d'un marbre réputé) étaient des centres actifs pour la sculpture, et il est normal de trouver des sculpteurs naxiens ou pariens dans les chantiers de construction des grands sanctuaires, et en particulier dans l'île voisine de Délos. La Béotie est aussi une région particulièrement active au niveau de l'artisanat où l'on trouve des carriers et fabricants de lances et d'épées. Le Péloponnèse est aussi une région de spécialisation artisanale où les potiers, les forgerons et les charpentiers sont réputés : Corinthe est réputée dès l'époque archaïque pour ses vases et des figures céramiques, et Argos apparaît comme un grand centre artisanal durant toute l'Antiquité (Feyel 2006, p. 365). Enfin, il y a des régions spécialisées comme Mégare pour les productions textiles.

On peut conclure en disant que les mobilités de travail liées à l'exercice d'une profession artisanale spécialisée ont été nombreuses et ont montré que tout le monde méditerranéen était concerné lorsqu'il s'agissait de venir travailler sur les chantiers de construction des grands sanctuaires aux époques classique et hellénistique. La documentation épigraphique est néanmoins trop lacunaire pour pouvoir parler de filières de recrutement et de monopoles régionaux sur certaines activités. Le côté volatile de ces migrations de travail, où bien souvent un artisan n'est mentionné que pour l'exécution d'une tâche, ne facilite pas l'étude de ces mobilités de travail, mais offre des exemples variés et vivants pour toute l'antiquité (voir le catalogue des artisans mentionnés dans les comptes de l'Erechteion, d'Eleusis, de Delphes, de Délos et d'Epidaure dans Feyel 2006, p. 31-376).

III. Les professions spécialisées dans les grandes métropoles

Durant la période qui va du VIII^e au III^e s. av. J.-C., les mobilités de travail des professions « libérales » spécialisées vont se concentrer sur les grandes métropoles où une clientèle aisée va pouvoir s'offrir les services de ces professionnels. Seules les grandes métropoles comme Athènes au V^e s., avec environ 470 000 habitants ou Alexandrie à l'époque hellénistique avec environ 400 000 habitants pouvaient attirer suffisamment de spécialistes au point qu'ils ont pu constituer de véritables diasporas spécialisées.

A. Les diasporas intellectuelles

Si à l'époque archaïque les poètes et les « physiciens » sont plutôt originaires d'Asie Mineure et migrent vers Sparte et vers la Grande Grèce et la Sicile (Lévêque 1964, p. 221), Athènes devient au V^e s. le centre culturel qui attire poètes, philosophes, scientifiques, rhéteurs. Ainsi Hérodote, le « père de l'Histoire » d'après Cicéron réside-t-il à Athènes et fréquente-t-il Périclès. Il termine sa vie et la rédaction de ses *Histoires* dans la colonie panhellénique de Thourioi. On peut aussi citer les grands philosophes, qui mènent leur carrière à Athènes comme le sophiste Protagoras d'Abdère, Hippias et Phédon d'Elis, Parménide et Zénon d'Elée, Gorgias de Léontinoi, Démocrite d'Abdère. C'est à Athènes que les grands scientifiques viennent dispenser leurs cours comme Hippocrate de Cos pour la médecine. Il en est de même pour les poètes et les auteurs dramatiques. La force d'attraction intellectuelle d'Athènes perdure au IV^e s., et le philosophe Aristote, originaire de Stagire en Chalcidique, fait son éducation auprès de Platon à l'Académie et fonde ensuite son école philosophique, le Lycée. Le philosophe cynique Diogène de Sinope fait aussi toute sa carrière à Athènes.

Alexandrie prend le relai d'Athènes au III^e s. comme centre culturel et centre d'attraction pour le monde méditerranéen. C'est sous le règne de Ptolémée I^{er} Sôter (323-305-283) que le Musée d'Alexandrie, véritable centre de recherche, est fondé sur les conseils de Démétrios de Phalère (Mossé 1992), de même que la Bibliothèque, censée contenir tous les savoirs de l'univers. Ces deux instruments de la connaissance vont être particulièrement honorés et mis en valeur sous les règnes de Ptolémée II Philadelphe (285-286) et de Ptolémée III Evergète (246-221). Le titre de membre du Musée (et la pension qui lui correspondait) était particulièrement envié et permettait à son titulaire de se consacrer à ses recherches pour la gloire de la dynastie lagide. Ainsi, le grand mathématicien Euclide de Samos œuvra-t-il au Musée sous le règne de Ptolémée I^{er}. La figure emblématique du scientifique alexandrin est celle d'Eratosthène de Cyrène, véritable « athlète du savoir » (Jacob 1992b), qui le premier calcula la circonférence de la terre avec une marge d'erreur assez restreinte, fut le troisième directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, mais aussi philosophe, mathématicien, géographe et astronome. Les grands poètes et commentateurs des œuvres littéraires œuvrèrent au Musée et à la Bibliothèque, comme Zénodote d'Ephèse (Lallot 1992), premier directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, le poète Callimaque de Cyrène (Jacob 1992a), son successeur, le poète Apollonios de Rhodes, qui prit la succession d'Eratosthène à la tête de la Bibliothèque.

La Grèce continentale continue de fournir de grands poètes et de grands savants à Alexandrie, mais le centre d'attraction d'Athènes de disparaît pas à l'époque hellénistique. Alexandrie attire plutôt des individus originaires de Cyrène et d'Asie Mineure.

Dans les cas d'Athènes et d'Alexandrie, peut-on parler de diasporas intellectuelles car on a souvent affaire à des migrations ponctuelles ? On peut néanmoins parler de diasporas grecques intellectuelles car tous ces intellectuels sont réunis par la pratique de la langue grecque et par l'exercice d'une profession très spécialisée. Il n'existe pas de corporations de philosophes ou de mathématiciens, mais il peut y avoir des concentrations professionnelles dans les grandes métropoles de l'Antiquité, et des établissements comme le Musée d'Alexandrie peuvent être des lieux de réunion de tous les intellectuels grecs d'Alexandrie qui ne sont pas citoyens alexandrins. Ces intellectuels ont ainsi un comportement diasporique.

B. Les médecins

Les médecins sont une profession très mobile dans l'Antiquité car ils possèdent un savoir recherché. La grande originalité de leur profession est qu'ils peuvent être engagés par une cité pour y exercer la charge de médecin public. On peut ainsi trouver des médecins

étrangers dans les cités grecques (Massar 2005, 31-50). Pour le dernier tiers du VI^e s., on peut citer le cas de Démokédès de Crotonne, qui fut médecin public à Egine, à Athènes avant de servir le tyran Polycrate de Samos et le roi des Perses Darius I^{er} (Hérodote, *Histoires*, III, 129-137). Quand il s'agissait d'engager un médecin étranger, il pouvait y avoir des contacts préalables entre le médecin et la cité, ou bien la cité se tournait vers l'île de Cos où le médecin Hippocrate avait fondé au V^e s. une célèbre école de médecine, afin de demander l'envoi d'un médecin formé dans le lieu. Comme N. Massar le fait remarquer (Massar 2005, p. 50-51), peu de cités mises à part Athènes et Cos avaient les moyens d'avoir un ou plusieurs médecins publics : il leur fallait alors se tourner vers les cités voisines pour demander l'envoi d'un médecin.

On peut néanmoins estimer qu'il y a une vraie diaspora médicale dans l'Antiquité car les médecins sont une profession très mobile (Massar 2005, p. 123-167) : ainsi, à l'époque hellénistique, on retrouve des médecins de Cos comme représentants de leur patrie en Carie (à Halicarnasse, à Théangéla), à Delphes, en Crète. Dans ces cas-là, on peut vraiment parler d'une diaspora de travail car ces médecins sont originaires de Cos et exercent la même profession. C'est en raison de ces deux critères qu'ils sont rentrés en mobilité.

Comme dans le cas des artisans des grands sanctuaires, il est possible de suivre des médecins et de déterminer leur lieu d'origine. Ainsi pour les Cyclades, deux médecins sont honorés à Délos dans la deuxième moitié du III^e s. : Xénodemos de Syros (*IG XI 4*, 633) et Archippos de Iulis de Kéos (*IG XI 4*, 693) ; à Athènes au IV^e s., deux médecins étrangers sont honorés : Euénor d'Argos en Acarnanie et Pheidias de Rhodes ; à Delphes, à la fin du III^e s., c'est le cas d'un médecin de Mégalopolis et de Philistos de Cos (Massar 2005, p. 143-147).

On voit donc des mobilités de travail concernant les médecins dans les grandes métropoles politiques et commerciales comme Athènes, mais aussi dans les grands sanctuaires comme Délos ou Delphes.

C. Les athlètes et les musiciens

Les mobilités de travail qui concernent les athlètes, les musiciens et les dramaturges qui participent aux grands concours gymniques et musicaux sont des mobilités temporaires, le temps du concours. Il existe en Grèce la *périodos* qui permet en quatre ans le tour complet des grands sanctuaires et de leurs concours : les Jeux Olympiques en l'honneur de Zeus à Olympie, les jeux Isthmiques en l'honneur de Poséidon à Corinthe, les Jeux Néméens en l'honneur de Zeus à Némée et les Jeux Pythiques en l'honneur d'Apollon à Delphes.

Ces jeux datent de l'époque archaïque : la date traditionnellement retenue pour le début des Jeux Olympiques est 776, mais ils s'enrichissent d'épreuves supplémentaires jusqu'en 498 ; les Jeux Pythiques furent réorganisés en 582 après la première guerre sacrée et un concours sportif fut ajouté au concours musical ; les Jeux Isthmiques furent définitivement organisés en 582 et les Jeux Néméens en 573 (Baslez 1984, p. 58). Ces jeux sont ouverts aux Grecs et sont le lieu d'expression de l'*agôn*, l'esprit de compétition entre les cités grecques. Grâce à l'épigraphie, on peut connaître l'origine des vainqueurs : ainsi à Olympie, les premiers vainqueurs viennent du Péloponnèse (46 Spartiates sur 81 noms de vainqueurs connus entre 720 et 576), d'Argolide, de Tégée, de Tirynthe et de Mantinée. A partir du V^e s., on voit apparaître des vainqueurs originaires de Gaule, d'Italie, de Sicile, de Libye et de la mer Noire (Baslez 1984, p. 59). De véritables carrières sont ainsi possibles comme par exemple celle de Milon de Crotonne qui fut vingt-cinq fois vainqueur à la lutte entre 540 et 516 (Baslez 1984, p. 61).

Durant toute l'Antiquité, ces concours servent de lieu de rassemblement aux Grecs et sont constitutifs de leur identité. On peut parler des diasporas professionnelles des athlètes,

des auriges, des poètes et des musiciens, qui sont en perpétuelle mobilité, allant d'un concours à l'autre.

IV. Les mercenaires dans les lieux de conflits

A. Un phénomène ancien

Les mercenaires sont des soldats professionnels qui se louent en échange d'une solde ou d'un salaire, le *misthos*, mais aussi d'une ration alimentaire, le *sitèrésion*, ou d'une somme équivalente permettant de se nourrir (Baker 1999, p. 245).

Les mobilités de travail liées à la guerre concernent les Grecs dès l'époque archaïque : on trouve des mercenaires grecs en Egypte sous Psammétique I^{er} aux VII^e-VI^e s. (Hérodote, *Histoires*, II, 152, 154, 163) : ce sont les « hommes de bronze ». On trouve aussi des mercenaires grecs auprès de rois lydiens ou mésopotamiens : ainsi, Eurybatès d'Ephèse, qui avait été chargé par Crésus de recruter des mercenaires dans le Péloponnèse en 547/546 au moment de l'attaque du royaume lydien par Cyrus, a trahi Crésus et s'est rallié à Cyrus (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, IX, 32). On peut aussi citer le cas d'Antiménidès, frère du poète Alcée de Mytilène, qui fut mercenaire en Syrie et probablement en Mésopotamie, au service du roi Nabuchodonosor (Tourraix, 1999, p. 202). En 525, le roi Cambyse conquiert l'Egypte grâce, entre autres, au ralliement du chef des mercenaires grecs présents en Egypte, Phanès d'Halicarnasse (Hérodote, *Histoires*, III, 4-11). On peut vraiment parler de Grecs en diasporas dans ces conditions, car ces Grecs viennent exercer leur art de la guerre dans un environnement non grec. On retrouve aussi des mercenaires grecs travaillant au sein d'autres cités grecques, comme par exemple les mercenaires argiens au service de Pisistrate, le tyran d'Athènes, de 561 à 528 (Hérodote, *Histoires*, I, 61 ; 64, 1 ; Aristote, *Constitution des Athéniens*, XV, 2 ; XVII, 3).

Les historiens ont tendance à considérer que le phénomène du mercenariat s'est effacé au V^e s. avec la mise en place d'armées civiques (Baker 1999, p. 240-241), même s'il subsistait encore comme à Syracuse, où le tyran Gélon disposait d'une armée constituée vraisemblablement de mercenaires étrangers (Hérodote, *Histoires*, VII, 145 ; 156 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XI, 21).

C'est à l'occasion de la guerre du Péloponnèse que la pratique du mercenariat a réapparu, avec par exemple des mercenaires arcadiens à Colophon vers 430 (Baker 1999, p. 241), des mercenaires péloponnésiens sont levés par les Corinthiens à l'occasion de l'affaire de Potidée en 432 (Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, I, 60) et des mercenaires thraces arrivent à Athènes en 413 afin d'apporter (trop tard) du renfort à Démosthène lors de l'expédition de Sicile (Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, VII, 27). Mais c'est vraiment le IV^e s. qui apparaît comme l'âge d'or du mercenariat.

B. L'*Anabase* de Xénophon : un exemple emblématique

Si au V^e s. ce sont les Perses qui recrutent des mercenaires grecs (Tourraix 1999, p. 204-204), la fin de la guerre du Péloponnèse en 404 met au chômage technique les mercenaires employés dans le conflit, mais aussi les citoyens-soldats. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'*Anabase* de Xénophon, véritable mine d'information sur la condition de mercenaire à la fin du V^e s., sur les modes de recrutement des mercenaires grecs afin de servir dans l'Empire achéménide et sur les rapports des mercenaires avec les populations de l'Empire, qui peuvent être grecques, comme on le voit lors du passage sur les rivages de la mer Noire (Xénophon, *Anabase*, IV, 8, 22-VI, 1, 17). Xénophon est en effet un Athénien,

disciple de Socrate et philolaconien. C'est par le biais de son ami Proxène de Béotie qu'il se retrouva dans une armée de mercenaires grecs recrutés par le Spartiate Cléarque, au service de Cyrus le Jeune, frère du roi Artaxerxès II. Cette armée de 13 000 mercenaires grecs doit servir à Cyrus pour prendre le pouvoir, mais ce projet est abandonné à la suite de la bataille de Cunaxa, à 90 kilomètres au nord de Babylone, le 3 septembre 401, où Cyrus trouve la mort. L'armée des mercenaires, que l'on va surnommer l'armée des Dix-Mille n'a plus qu'à fuir en remontant la vallée du Tigre, à travers l'Assyrie, le pays des Cardouques, l'Arménie, et enfin les rivages de la mer Noire. Parmi ces mercenaires grecs, on trouve en majorité des Péloponnésiens (c'était une demande de Cyrus) : les Arcadiens (4000) ou les Achéens (2000) constituaient la moitié de l'effectif, mais il y avait aussi des Athéniens et des Spartiates, des hommes originaires de Syracuse et de Thourioi (Tourraix 1999, p. 205-209).

C. Le développement du mercenariat au IV^e s.

Au IV^e s., jusqu'à la victoire finale de Philippe II de Macédoine, les mercenaires ont été présents en grand nombre dans tous les conflits : il y en a 40 000 en 399 (dont la moitié à Syracuse), 20 000 en 366 (dont la moitié en Grèce) (Baker 1999, p. 243). Ces mercenaires, présents en Grèce propre, en Sicile ou en Asie Mineure, n'étaient pas tous Grecs, mais parlaient le grec, et se mirent en place des « marchés aux mercenaires » au Cap Ténare, au sud de la Laconie, mais aussi à Ephèse. Il était ainsi possible d'effectuer des recrutements en blocs, en fonction des besoins. Ainsi, Denys I^{er}, tyran de Syracuse vint recruter plusieurs fois des mercenaires péloponnésiens (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XIV, 44, 2 ; 58, 1 ; 62, 1) et Philomélos, le tyran des Phocidiens, eut recours au recrutement de mercenaires avant de s'emparer du sanctuaire de Delphes en 356 (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XIV, 24). P. Baker souligne avec justesse que les spécialités régionales des mercenaires (archers crétois, frondeurs rhodiens, cavaliers thessaliens) disparaissent au IV^e s. pour une plus grande standardisation. Les mercenaires sont désormais des peltastes, des fantassins légèrement armés (Baker 1999, p. 244).

Les mercenaires grecs sont également recherchés au sein de l'Empire perse, afin de servir aux ambitions collectives ou individuelles (Tourraix 1999, p. 209). La phalange grecque est en effet réputée pour sa supériorité technique et les mercenaires grecs sont de toute façon une main d'œuvre abondante et disponible. Les mercenaires grecs servent soit les Perses soit les Grecs qui se révoltent contre les Perses (Tourraix 1999, p. 209-213).

Au moment de la conquête d'Alexandre, lors de la bataille du Granique en mai 334, les 20 000 mercenaires grecs qui servaient dans l'armée perse furent quasiment tous massacrés. Par la suite, les mercenaires grecs de l'armée perse se battirent contre les armées gréco-macédoniennes et certains accompagnèrent même Darius III jusqu'en Bactriane. Là, ils se rendirent à Alexandre, qui les enrôla dans son armée, où se trouvaient déjà des mercenaires grecs (Baker 2004, p. 481-482)

Avec les conquêtes d'Alexandre le Grand, le recours au mercenariat se généralise, tout comme par la suite dans les armées civiques et hellénistiques, et la Crète devient le principal bassin de recrutement des mercenaires (Baker 1999, p. 244). Les Grecs et les Macédoniens se retrouvent en masse comme mercenaires dans les armées hellénistiques, et peuvent même trouver moyen à s'installer dans les nouveaux royaumes hellénistiques comme par exemple en Egypte, où par le biais du système de la clérouquie, ils reçoivent un lot de terre en échange de la possibilité d'être mobilisé pour la guerre (Baker 2004, p. 482-483).

Conclusion

Tout au long de notre période, les mercenaires constituent donc l'archétype des Grecs en diaspora, allant d'un bout à l'autre du monde méditerranéen pour exercer l'art de la guerre à la grecque, et vivant dans des royaumes où ils sont en situation de minorités (Empire perse par exemple). Mais les mobilités de travail mettent également en évidence des diasporas commerçantes, artisanes, spécialisées, qui se déplacent au sein du monde grec vers les grandes métropoles que constituent Athènes et Alexandrie, mais aussi vers les grands sanctuaires comme Delphes, Délos, Olympie et Epidaure.

Les mobilités de travail se développent avec l'ouverture que représentent les conquêtes d'Alexandre.

Exercice :

Dissertation : migrer à Athènes à l'époque classique

Introduction :

Pourquoi quitter sa cité aux V^e et IV^e s. pour s'installer à Athènes et y vivre sous un statut inférieur de métèque ? Quelles sont les activités qui ne peuvent s'exercer qu'à Athènes ? Quels sont les moyens d'enrichissement personnel qui n'existent qu'à Athènes ?

I. Le bassin d'emploi athénien

A Athènes au V^e s., il y a environ 470 000 habitants dont 35 000 métèques. La cité d'Athènes offre aux métèques les professions de l'artisanat, du commerce (petit et grand), de la banque, mais aussi des emplois plus ou moins qualifiés sur les grands chantiers de l'Acropole qui débutent au milieu du V^e s. : nous ne disposons que des comptes de construction de l'Erechthéon où nous avons vu l'importance de la main d'œuvre métèque, mais a dû en être de même dans toutes les constructions de l'Acropole (Parthéon, temple d'Athéna Niké, Propylées ...). On peut rajouter à cette liste le chantier du temple d'Eleusis au IV^e s., où là aussi les métèques étaient très présents.

II. Athènes : un centre de consommation

L'*emporion* d'Athènes, le Pirée, est le lieu où toutes les marchandises destinées à Athènes (surtout le blé) arrivent : des métèques peuvent se retrouver dans les professions d'armateurs (*naukleroi*) et de commerçants (*emporoi*). On peut aussi trouver des commerçants étrangers, originaires d'autres cités grecques, commerçants de passage à Athènes, qui apprécient les conditions favorables qui sont faites au commerce, grâce aux cours de justice rapides, les *dikai emporikai*, et qui sont toujours très flattés d'être honorés dans les décrets honorifiques athéniens pour avoir participé au bon approvisionnement d'Athènes.

III. Le prestige culturel d'Athènes

Périclès ambitionnait de faire d'Athènes « l'école de la Grèce » et il y a réussi, tant dans la beauté des réalisations architecturales que par la force d'attraction que la cité a exercé sur les intellectuels de l'époque classique : il n'est de carrière historique, philosophique, poétique et oratoire qu'à Athènes à l'époque classique, et c'est pour cela qu'ont résidé ou se sont installés à Athènes l'historien Hérodote d'Halicarnasse, l'orateur Lysias, les philosophes Protagoras et Aristote par exemple. Même à l'époque hellénistique, alors qu'Alexandrie

prétend au savoir universel, les migrations intellectuelles et d'études continuent en direction d'Athènes.

Conclusion :

La force d'attraction d'Athènes à l'époque classique est une conséquence de son importance politique après les guerres médiques et de la mise en place de son empire au moyen de la Ligue de Délos. Athènes est riche grâce à l'exploitation des mines d'argent du Laurion et grâce à sa position hégémonique au niveau de la Ligue de Délos, ce qui fait qu'Athènes peut construire et consommer. Sa population civique, occupée par ailleurs aux affaires politiques, ne peut suffire pour toutes ces activités, et c'est pour cela qu'il y a une importante population de métèques à Athènes. La cité peut également être une place financière de première importance, où l'on peut faire de bonnes affaires, et c'est pour cela qu'elle attire de nombreux étrangers. Enfin, le prestige d'Athènes se mesure à la qualité des intellectuels qui s'y sont pressés.

Bibliographie :

- Austin & Vidal-Naquet 2007 = Austin, M. et Vidal-Naquet, P., *Economies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, 2007.
- Baker 1999 = Baker, P., « Les mercenaires », F. Prost (dir.), *Armées et sociétés de la Grèce classique. Aspects sociaux et politiques de la guerre aux V^e et IV^e s. av. J.-C.*, Paris, 1999, p. 240-255.
- Baker 2004 = Baker, P., « La guerre », A. Erskine éd., *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 323-31 av. J.-C.*, Rennes, 2004, p. 477-494.
- Baslez 2004 = Baslez, M.F., *L'étranger dans la Grèce antique*, Paris, 1984.
- Baslez 2007 = Baslez, M.-F., « La question des étrangers dans les cités grecques (V^e-I^{er} siècles). Immigration et partenariat économique », *Pallas*, n°74, 2007, p. 213-236.
- Briant & Lévêque 1995 = Briant P. et Lévêque P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : le V^e siècle*, Paris, 1995.
- Brulé & Descat 2004 = Brulé P. et Descat R. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 2 : le IV^e siècle*, Paris, 2004.
- Brun 2004 = Brun, P., « La guerre et la paix », Brulé P. et Descat R. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 2 : le IV^e siècle*, Paris, 2004, p. 1-99.
- Brun 2005 = Brun P., *Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique*, Paris, 2005.
- Debord 1990 = Debord, P., « Sinopéens et Amiséniens en Grèce et en Egée à l'époque classique et hellénistique », *Second Congrès International sur la mer Noire*, Samsun, 1990, p. 516-525.
- Feyel 2006 = Feyel, C., *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière en Grèce*, Athènes-Paris, 2006.
- Feyel 2007 = Feyel, C., « Le monde du travail à travers les comptes de construction des grands sanctuaires grecs », *Pallas*, n°74, 2007, p.77-92.
- Gauthier 1988 = Gauthier, P., « Métèques, Périèques et *Paroikoi* : bilan et points d'interrogation », R. Lonis (dir.), *L'étranger dans le monde grec*, Nancy, 1988, p. 23-46.
- Jacob 1992a = Jacob, C., « Callimaque : un poète dans le labyrinthe », Jacob, C. et Polignac, F. de éd., *Alexandrie III^e siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992, p. 100-112.

- Jacob 1992b = Jacob, C., « Un athlète du savoir : Eratosthène », Jacob, C. et Polignac, F. de éd., *Alexandrie III^e siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992, p. 113-127.
- Jacob & Polignac 1992 = Jacob, C. et Polignac, F. de éd., *Alexandrie III^e siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992.
- Lallot 1992 = Lallot, J., « Zénodote ou l'art d'accommoder Homère », Jacob, C. et Polignac, F. de éd., *Alexandrie III^e siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992, p. 93-99.
- Lévêque 1964 = Lévêque, P., *L'aventure grecque*, Paris, 1964.
- Mactoux 1995 = Mactoux, M.-M., « Communauté civique et rapports sociaux », Briant P. et Lévêque P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : le V^e siècle*, Paris, 1995, p. 227-294.
- Massar 2005 = Massar, N., *Soigner et servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2005.
- Mossé 1992 = Mossé, C., « Démétrios de Phalère : un philosophe au pouvoir ? », Jacob, C. et Polignac, F. de éd., *Alexandrie III^e siècle av. J.-C. Tous les savoirs du monde ou le rêve d'universalité des Ptolémées*, Paris, 1992, p. 83-92.
- Oulhen 2004 = Oulhen, J., « La société athénienne », Brulé P. et Descat R. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 2 : le IV^e siècle*, Paris, 2004, p. 251-351.
- Pébarthe 2007 = Pébarthe, C., « Commerce et commerçants à Athènes à l'époque de Démosthène », *Pallas*, n°74, 2007, p. 161-178.
- Pébarthe 2008 = Pébarthe, C., *Monnaie et marché à Athènes à l'époque classique*, Paris, 2008.
- Tourraix 1999 = Tourraix, A., « Les mercenaires grecs au service des Achéménides », P. Brun (dir.), *Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322)*, Paris, 1999, p. 201-216.
- Velissaropoulos 1977 = Velissaropoulos, J., « Le monde de l'emporion », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 3, 1977, p. 61-85.